

**Relevé de décisions et de compte-rendu
CDF
20-21 octobre 2010
ARCACHON**

Participants :

Comité directeur : Marie-Joe ANGOT, Odile BLANCHET, Patrick BLOQUEL, Bruna CHANEL-OLIVE, Joëlle GAU, Alain HATTON, Gérard ROLLAND, Philippe SERGENT, Jean-Jacques SOULIER, Germaine VERPOEST

Représentant des Délégués régionaux : Corinne FOURNIER DR Aquitaine,

Invités ASCE : ASCEE 24 (2 membres), ASCEE 33 et ASCEE 33 CETE (5 membres)

Excusés : Yvon BERGOT, Nathalie JONQUAIS, Michel LABROUSSE, Yannick LANTENOIS, Michel MOUSSIÈRE, Serge NIMESGERN, Yves ROBICHON, Michel TEISSEDRÉ

Membres du bureau administratif Paris : Philippe HERSENT, Brigitte PORÉE

Présidents de séance : Joëlle GAU et Philippe SERGENT

Secrétaires de séance : Philippe HERSENT, Brigitte PORÉE, Philippe SERGENT

SOMMAIRE

1. Présents et pouvoirs : Philippe SERGENT
Approbation des comptes rendus : Philippe SERGENT
2. Informations de la Présidente : Joëlle GAU
3. Informations du Secrétariat Général : Philippe SERGENT
- candidatures aux commissions permanentes
- relevés de décision
4. Plan d'action : -
5. EMPE : Joëlle GAU
6. Assurances : Odile BLANCHET
7. Trésorerie : Bruna CHANEL-OLIVE
8. FPC : Gérard ROLLAND
9. Communication : Patrick BLOQUEL
10. Formation : Alain HATTON
11. DASCE – Congrès - CDDR : Germaine VERPOEST
12. CPPR – CDDR : Alain HATTON
13. Intervention secteur culture : -
14. Intervention secteur sportif : Odile BLANCHET
15. Raid cyclo-sécurité routière : Joëlle GAU
16. Intervention secteur entraide : Marie-Joe ANGOT – Bruna CHANEL-OLIVE
17. Développement durable : Philippe SERGENT
18. Divers : Philippe HERSENT – Joëlle GAU
19. Dossier Congrès ASCEE 24
20. Présentation du congrès 2011 par l'ASCE 33 et ASCE 33 CETE

1 - Présents et pouvoirs

10 présents les 20-21 octobre 2010.

Pouvoirs: Yvon BERGOT à Gérard ROLLAND, Nathalie JONQUAIS à Germaine VERPOEST, Michel LABROUSSE à Joëlle GAU, Yannick LANTENOIS à Michel TEISSEGRE ou à Patrick BLOQUEL, Michel TEISSEGRE à Joëlle GAU, Serge NIMESGERN à Odile BLANCHET, Yves ROBICHON à Joëlle GAU.

17 votants

Le compte-rendu et le relevé de décisions du CDF de septembre (CDDR) sont approuvés.

2 - Informations de la Présidente

A) Patrimoine État géré par les ASCE :

1) pour le patrimoine du littoral :

Réunion du 22 septembre 2010 avec le directeur de la DAM, Monsieur PAOLANTONI, Monsieur MANCHARD, chef du bureau phares et balises et Monsieur GUIGUENO, chargé de mission. Joëlle GAU était accompagnée de Chantal BALNY ASCEE 50, Claude JAFFRE ASCEE 29.

Monsieur PAOLANTONI nous confirme que la note de Monsieur CARENCO s'adressait précisément à la DAM et à la DGALN (Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature) car le souci principal était de trouver un financeur capable d'investir des sommes importantes à long terme sur ces bâtiments que l'État n'a plus la capacité d'entretenir.

Suite à l'ensemble de nos interventions, Monsieur PAOLANTONI nous conseille, sachant que la FNASCE a une vocation prioritaire d'action sociale, de prendre rendez-vous avec le Directeur du conservatoire du littoral, de même avec France Domaine, de prévenir les hautes autorités de nos démarches, et de poursuivre notre action vis-à-vis du Ministre d'État sur la demande d'exception sociale. IL est convenu de se revoir en fonction de l'avancement des dossiers.

2) réunion avec les organisation syndicales :

Le 27 septembre 2010, réunion entre la Présidente Joëlle GAU, Philippe HERSENT responsable du bureau administratif et les OS à propos des unités d'accueil et de l'exception sociale : les quatre syndicats représentés ont demandé à avoir un maximum de données chiffrées afin de pouvoir faire une intervention individuelle lors du CTPM du 07 octobre 2010 présidé par Monsieur BOORLO. En parallèle, ils sont d'accord pour que la FNASCE demande à l'ensemble des présidents d'Associations de retourner une lettre ouverte pour demander l'exception sociale pour l'ensemble des UA avec la signature de leurs partenaires locaux
Joëlle GAU doit envoyer le CR du CTPM au CDF.

Le groupe de travail a terminé le dossier spécial UA Il reprend le complément d'enquête demandé après la rencontre des gestionnaires des UA d'État. Une nouvelle carte des UA a été dessinée par Didier HARDY ASCEET 17.

La Présidente propose, dans un premier temps, d'envoyer un courrier au Ministre d'État pour l'informer de notre position vis-à-vis des UA et lui demander un rendez-vous, avec copies à Monsieur DEGOS directeur adjoint du Cabinet du Ministre, Monsieur MALFILATRE, Monsieur TALON et Mme VARAGNE. Dans un deuxième temps avec ou sans remaniement du gouvernement, un courrier sera envoyé avec le dossier et l'ensemble des lettres reçues signées de nos responsable au Premier Ministre et au Ministre d'État. Dans l'envoi du courrier à Monsieur MONTEILS, le nouveau SG, elle demandera également un rendez vous.

Vote sur ces propositions : consensus des membres

B) DIRM :

Conformément à sa rencontre avec le DAM, la Présidente a fait une demande de rendez vous aux trois autres DIRM. En attente des réponses.

La convention avec la DIRM du Havre est en cours d'élaboration.

C) Reconnaissance d'utilité publique (RUP) :

Pour les UA et aussi pour le domaine de la Chesnaye, la Présidente estime qu'il est nécessaire que la FNASCE puisse être reconnue d'utilité publique ceci afin de pouvoir recevoir des dons, et surtout de diminuer les frais notariaux et autres.

Il faut absolument faire voter au prochain congrès, pour le domaine de la Chesnaye, la phrase demandée par le notaire afin de pouvoir terminer la liquidation des biens.

La constitution du dossier RUP demande également un nombre d'adhérents que la FNASCE n'a pas à l'heure actuelle car elle est une fédération d'associations qui ont, elles, des adhérents. La Présidente propose d'envisager l'option que les adhérents puissent être centralisés sur la FNASCE avec la gestion par

chaque Association qui garderait ses adhérents et les cotisations, Jean Jacques SOULIER nous signale qu'@lias Adhérents peut permettre cette centralisation. Le deuxième avantage de cette proposition est que tout adhérent d'une Association serait adhérent FNASCE et pourrait, lors de ses déplacements, profiter des actions des autres Associations en fonction de leurs statuts.

Vote sur cette proposition : comme il faut un accord au prochain congrès, continuer cette démarche afin de préparer un dossier explicatif sur ce projet.

D) Constitution des CLAS :

Futurs CLAS en cours : des 20 DREAL, des 4 DIRM, des 3 directions régionales Ile-de-France, et ceux des DDT et DDTM (élections du 19 octobre 2010).

E) URASCE :

1) URASCE Centre : créée avec Philippe ASSELIN, DRS Centre, comme président et Michel CERES, ASCEET 36, comme vice-président de l'URASCE. Les statuts vont être déposés prochainement à la préfecture de Tours et sont en cours de finalisation.

2) statuts URASCE :

A la demande de la Présidente, la CPPR a relu le projet validé par le CDF à Caen et a fait des propositions de rédaction transmises au Secrétaire Général qui avait lui-même des observations. A ce stade, Yves ROBICHON a produit une synthèse qui demeure non validée. Or, les Dr et DRS sont toujours dans l'attente de la transmission officielle.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir véritablement ce qui peut être touché par rapport au projet validé par le CDF à Caen suite aux amendements des DR et DRS.

Il est demandé à Alain HATTON de reprendre contact avec Yves ROBICHON pour faire valider le texte définitif qui fera l'objet d'un courrier officiel à la France entière avec fiche technique jointe. Une mise en ligne sur le site internet FNASCE suivra. Voir le point 1.4 des statuts à respecter.

Accord du CDF pour envoi officiel de la boîte e-mail de la FNASCE.

F) Partenariats :

Joëlle GAU nous fait part de ses dernières démarches du dossier partenariat :

1) suite à un premier contact en Eure-et-Loire de Philippe SERGENT avec BUTTERFLY, réunion de Joëlle GAU et Philippe HERSENT avec leur DG (50 € par personne, carte avec logo FNASCE ou pas : 2€ par adhérent).

Il faut faire un comparatif avec d'autres sociétés de ce genre.

2) dans le cadre de la réduction de moyens, et suite à une première démarche du secteur entraide, Joëlle GAU propose de préparer une consultation pour obtenir des réductions sur les jouets des arbres de Noël pour toutes les Associations. Un premier prestataire national a été rencontré avec une proposition de remise appréciable si le marché est national. Elle va lancer une consultation incluant un choix de jouets assez étendu dans le cadre du développement durable.

3) la convention avec VTF a été signée le vendredi 15 octobre 2010. Elle doit être mise en ligne sur le site internet FNASCE.

H) MAD :

Constatation au bureau de Paris que les arrêtés des 39 MAD ne sont pas semblables. Le nouveau logiciel des RH « REHUCIT » doit uniformiser la situation des MAD (voir courrier de Florence CLASSEN du 14 octobre 2010). La 40ème MAD CLAS Lidia WOJTOWICZ est MAD ASCEE 75 DREIF et non AC ou FNASCE. Un courrier sera envoyé à Mme VARAGNE pour correction de son arrêté.

I) Subvention annuelle du ministère :

1) elle n'est pas encore versée malgré plusieurs rappels La Présidente va faire un courrier à Mme VARAGNE

2) DCSR :

Elle a été reçue : 12 600€ ciblés pour la préparation du village itinérant sécurité routière avec son volet développement durable et accessibilité handicap dans le cadre du raid cyclo 2011 et de l'action sécurité routière lors de la Fête de la Culture 2010 à Vatan.

J) Organisation fonctionnelle du bureau Paris et Nice :
Réunion du 14 octobre 2010. Il a été décidé qu'après chaque réunion du CDF, une réunion avec le bureau de Paris et de Nice aurait lieu avec la Présidente, le SG et le SGA.

Suite à la présentation du projet d'organigramme de la FNASCE, Philippe SERGENT demande à ce que la commission développement durable soit différenciée d'avec la commission sécurité routière.
L'organigramme définitif, après validation du personnel, sera transmis au CDF.

3 - Informations du Secrétariat Général

Approbation des comptes rendus :

Compte-rendu du CDF septembre 2010 Caen : validé après correction.

Relevé de décisions du CDF septembre 2010 Caen : validé après correction.

Remarques :

Que Maryse GARANDEAU soit avertie des changements de noms des Associations.

Que l'intitulé exact des Associations soit bien noté dans le CR et le RD.

Demande pour qu'il n'y ait pas de majuscules aux noms communs.

Candidatures aux commissions et groupes de travail :

Il a été décidé qu'en l'absence du responsable ou de l'adjoint de la commission, les candidatures ne seront pas validées.

Un courrier ou un e-mail seront envoyés par le bureau de Paris aux candidats dont la fiche est validée.

Commissions (candidatures en qualité de membres) :

CPAS :

2 candidats : Pascal MAUCHAMP ASCEE 68, Patrick BLOQUEL CDF ASCEE 83
les candidatures sont validées : consensus

CPDD :

1 candidat : Cédric TAJCHNER ASCEE 33
la candidature est validée : consensus

EMPE :

1 candidat : Eric BIARD ASCEE 50
la candidature est validée : consensus

CP Retraités :

1 candidat : André MONTESSUIT Retraité ASCEE 91
la candidature est validée : consensus

5 - EMPE

CP EMPE :

Réunion du comité de pilotage le 17 septembre à la Chesnaye avec proposition d'un co-financement en trois parties :

- 1) le conseil général
- 2) la communauté de communes
- 3) la FNASCE
- 4) + la préfecture (au niveau intellectuel)

La proposition a été transmise au conseil général et à la communauté des communes d'un projet d'études (estimation globale de 120 000€ dont 60 000€ par la FNASCE).

Il n'y a pas encore eu de réponse des trois bureaux d'études contactés, les réponses étant demandées pour la fin du mois d'octobre 2010. Le dossier doit être complet pour le 10 novembre 2010.

Il faut y ajouter une délibération du CDF : le texte est lu par Joëlle GAU.

Remarques de quelques membres du CDF :

- il n'y a pas de politique générale du budget de la FNASCE. La somme de 60 000€ est considérable par rapport aux ASCE qui reçoivent peu de subventions : c'est 1/8ème du budget qui sera attribué sur un 4ème pôle. Pour ne pas déroger aux statuts et à l'esprit associatif, il faut que l'accord émane du CDF qui peut être consulté par e-mail si besoin est.

- la FNASCE a-t-elle les moyens de faire ce projet ? En fonction des changements de l'environnement professionnel, l'administration s'investira-t-elle dans ce projet ? Pourrait-on geler pendant une année le projet et la réalisation de ce dossier ?
- peut-être serait-il sage de différencier la FNASCE associative et une association commerciale lucrative soumise à l'imposition
- demander au CGEDD et au comité d'histoire leurs possibilités de financement puisqu'ils sont partie prenante
- présenter un budget avec 60 000€ d'économies pour financer le projet EMPE
- trouver plus de partenaires
- préciser « sans engagement financier » pour les devis.

Modifications du texte initial de Michel LABROUSSE proposées par Joëlle GAU :

paragraphe 1 : consultation auprès des 3 bureaux d'études : OK.

paragraphe 2 : on peut pas donner de délégation au CP EMPE. Le CP peut analyser les offres et proposer un prestataire auprès du CDF.

Cette étude étant nécessaire pour la poursuite du projet EMPE, le CDF accepte le lancement du projet par le CP EMPE. Le CP pourra proposer un prestataire mais c'est le CDF qui prendra la décision finale et qui notifiera le marché.

Réponses du CP EMPE :

Michel LABROUSSE doit proposer un budget prévisionnel plus étalé que sur une année.

Vote : consensus. Paragraphe 2 à ajouter à l'extrait de délibération pour intégrer au dossier Fonds régional d'action culturelle FRAC.

Point sur les travaux de la Chesnaye :

En 2010 ont été engagés 158 937€ (auvent, rampe handicapés pour le pavillon, bassin incendie).

Le reliquat 2010 sera imputé sur le budget 2011 : 23 730€.

Il faut continuer les travaux en cours.

Vitres cassées : travaux en régie interne.

Visite de Claire de LESSEPS au domaine le vendredi 29 octobre 2010 (Michel LABROUSSE, Michel TEISSEDRE et Joëlle GAU s'y rendront).

7 – Trésorerie (note de B. Chanel-Olive)

Proposition d'une modification du budget 2010, en diminuant des lignes peu ou pas utilisées. Nous n'avons pas de subvention complémentaire (demande de + 86 700€ faite en début d'année 2010) donc la Trésorière Générale propose de diminuer d'autant les dépenses, pour ne pas augmenter la reprise sur provision. Un document PBM04 (projet de budget modifié édition n°4) sera ensuite envoyé à tous.

Ligne aide annuelle des ASCE : on avait voté 300€ d'augmentation d'aide aux ASCE (x 113) et une somme identique aux ASCE ayant des écoles sur leur territoire (ASCEET 59 - ayant l'ENTE de Valenciennes - ASCEE 13 ENTE - déjà à 4 650€ - ASCEE 69 EITPE). Comme la subvention complémentaire n'a pas été obtenue on a augmenté l'aide des ASCE uniquement de 100€, donc pris sur nos fonds propres. Bruna CHANEL-OLIVE calculera ce que l'on récupère.

Ligne des achats séjours et entraide (de 65 000€) : le point financier sera fait lors de la prochaine CPAS (22 novembre) et donc le lendemain Bruna CHANEL-OLIVE pourra vérifier si la proposition de – 20 000€ est possible.

Ligne des challenges sportifs nationaux : 25 000€. On peut ramener à 20 000€ donc – 5 000€ sur le budget.

Lignes du développement durable : deux lignes au budget, une ligne ciblée vers les ASCE et une ligne pour les actions internes FNASCE. Le responsable Philippe SERGENT propose de ramener chaque ligne de 12 500€ à 4000€. Soit une proposition à - 17 000€.

Ligne de l'Espace Mémoire du Patrimoine : initialement à 88 000€ mais on avait prévu de mettre une partie de l'excédent de 2009 donc pour payer l'auvent budgétisé à 180 000€. Or les engagements en cours montent à presque 160 000€ donc Bruna CHANEL-OLIVE propose de mettre la ligne à ce montant et donc - 20 000€ sur cette ligne.

Ligne commission permanente accessibilité handicapés et UA : aucune demande.

Stages sports : aucune demande, la ligne ne sera pas utilisée.

Ligne stages élus : on a 30 000€, on peut ramener à 4 000€, soit – **16 000€** sur le budget.

Pour information en formation on a eu 11 demandes, principalement autour de la création de sites web et GISEH. Toujours des demandes de stages de comptabilité et à faire (plusieurs années sans stages) des formations @lias Adhérents. Les stages comme le parapente en 2011 fonctionnent bien.

Alain HATTON et Philippe SERGENT vont établir un programme de formation selon les demandes non exprimées avec Maryse GARANDEAU lors d'une réunion les 8-9 décembre 2010 à Nice : formation des nouveaux élus, formation des nouveaux DR.

La date limite des retours des comptes-rendus des ASCE est fixée fin novembre 2011. Au-delà si les ASCE n'ont rien envoyé, ils ne toucheront pas l'aide annuelle 2011.

A ce jour ont été payées 32 aides annuelles aux ASCE :

on a reçu 62 rapports des ASCE
pour 7 ASCE la trésorière est en attente de compléments de pièces
27 ASCE ont reversé l'entraide Xynthia.

ASCEE 971 : cette ASCE est à jour. Bruna CHANEL-OLIVE a vérifié car ils nous relancent. Cette ASCE n'était pas là lors du derniers congrès. L'ASCE 972 n'est toujours pas à jour.

Un programme sera établi début décembre 2010 pour une visite de ces ASCE DOM-TOM.

Réfection des UA Paris :

On a reçu 2 devis (en fait 2 entreprises et donc 3 devis car 3 appartement), il faudra prévoir deux semaines de travaux. La consultation est en cours de finalisation par la responsable des affaires immobilières.

Demande de l'ASCEE 90 en 2009 pour son séjour ski enfants non proposé en CD par la CPSR : Bruna demande la régularisation de 300€, il faudra une fiche d'engagement.

Vote : pour la régularisation de cette aide au séjour ski avec sécurité routière à l'ASCEE 90 : consensus.

Les timbres assurance 2011 sont en cours d'édition. La diffusion se fera uniquement après validation de la trésorière, au plus tôt.

Solidarité Draguignan : Bruna CHANEL-OLIVE indique que deux versements ont été faits, en suivant deux remises de chèques sur notre compte Solidarité (2 410€ et 1 256€), reversés à l'ASCEE 83 sur un compte solidarité spécifique. Il faut écrire à Mme EYSSARTIER pour la prévenir de ce versement de fonds.

8 - FPC

Réunion FPC du 14 octobre 2010 pour les demandes de validation des nouvelles Associations DREAL (voir compte-rendu du CDF de septembre 2010).

ASCEE DREAL Franche-Comté :

Affiliation de l'ASCEE DREAL Franche-Comté à la FNASCE : validation.

Demande à Corinne Fournier représentante des DR de bien vouloir informer rapidement la FNASCE des changements DR et DRS.

Vote : consensus avec transmission de l'information bien détaillée.

DREAL CENTRE : Association INTERMEDES :

Proposition de FPC : refus de l'affiliation car le projet de statuts n'est pas conforme aux statuts-types et de plus le DR Centre n'avait pas été consulté.

Vote : refus de l'affiliation : consensus.

Le responsable de la commission FPC doit élaborer le projet de réponse de ces décisions à la signature de la Présidente.

La Présidente rappelle qu'il faut lancer un appel à candidatures pour FPC par e-mail (manquent actuellement deux présidents et deux DR) et qu'il faudrait lister les sujets à aborder en FPC, prévoir un calendrier annuel des réunions FPC, pour un fonctionnement de la commission. Si on reste à trois membres présents, il faut envisager l'étude des dossiers au CDF.

FPC propose d'élaborer une grille type faisant ressortir les principaux critères des statuts pour analyser les incohérences éventuelles des statuts des ASCE.

Rappel de Gérard ROLLAND et de FPC : FPC est une commission statutaire et non un groupe de travail.
La Présidente confirme : si erreur dans d'autres documents, il faut les corriger.

Réflexions sur le rythme des manifestations nationales : congrès et journées DASCE :

Propositions de FPC :

- 1) sur l'année N+1, un congrès sur 2 jours et demi, dont le samedi matin « 13h » tous les deux ans
- 2) sur l'année N+2, une assemblée générale sur 1 journée et demi
- 3) sur l'année N+3, journées DASCE sur 1 journée et demi

Le CDF veut étudier les propositions pour en décider au prochain comité directeur.

Gérard ROLLAND souhaite soumettre à signature de la Présidente une réponse à la lettre ouverte des DR.
La Présidente répond négativement car cette lettre ne demandait aucune réponse et que les explications avaient été données lors du CDDR à CAEN.

9 - Communication

Congrès 2011 :

Webzine traité en local.

Établir un calendrier des tâches à réaliser.

Rapports d'activités à préparer.

Documents utiles à demander à chaque commission.

Demande de devis à Hervé BAUDRY qui a dû réserver les dates du congrès dans son agenda.

Vote : pour un doublon au congrès de Jean-Jacques SOULIER et de Patrick BLOQUEL et pour la présence de Hervé BAUDRY : consensus.

I-COM :

Nécessité de demander à I-COM les lettres manquantes pour les logos URASCE. Proposition d'utiliser le terme REGIONS. Commande passée à la CPPR pour consulter les DR afin d'harmoniser les logos.

ASCE FORM' 13 :

Réunion régionale le 29 octobre pour ajouter le « 13 ».

Plaquette FNASCE : modifications à faire avant impression.

Plaquette raid cyclo :

Laurent FRANC ASCEE 52 va travailler sur cette plaquette et demande des logiciels.

Proposition de Jean-Jacques SOULIER : que Patrick BLOQUEL vienne travailler avec la DICOM de l'AC.

Y ajouter la commission DD.

Demande de Patrick BLOQUEL : avoir les mots des différents participants en particulier se procurer le mot de Mme MERLI DSCR.

Réunion du CP raid cyclo le 23 novembre 2010.

Appel à candidatures pour la commission communication : demander à l'ex-MIC d'y participer.

10 - Formation

Recensement des besoins des présidents, des DR/DRS et du CDF.

GISEH de Lyon : validé. Premier module : 21 octobre 2010 – second module : 16 novembre 2010.

Réunion annuelle des MAD prévue avant le congrès 2011. Contacter les intervenants RH, OS etc. de l'administration centrale.

Philippe HERSENT responsable du bureau administratif et Joëlle GAU essaieront de rencontrer individuellement les MAD avant cette réunion.

Un groupe de travail, comprenant la Présidente, le SG et le SGA, travaillera sur un document MAD.

Les présidents des ASCE ayant un MAD doivent envoyer les fiches de postes individuelles obligatoires qui accompagnent les entretiens d'évaluation.

11 - Congrès - DASCE - CDDR

Vote : demande d'ajouter 2 000€ en recettes sur la ligne congrès : consensus.

Inscriptions congrès 2011:

Inscription du CDF complète.

Inscription du bureau Paris et Nice :

Suite à la réunion de bureau administratif, la Présidente propose d'inscrire six personnes qui souhaitent vivre ce moment fort de notre fédération

Le CDF décide que le lundi arriveront Philippe HERSENT et Brigitte PORÉE et que le mercredi soir arriveront Patrick MONFIQUET, Sandrine TROFLEAU, Christian NIVELON.
Christine CALIFE et Maryse GARANDEAU ont décidé de ne pas y participer.

Gobelets DD :

Avis négatif du CDF pour la gestion par la FNASCE.

Promenade maritime :

A prévoir sur fiches d'inscriptions avec option. Prix à confirmer (7€ par personne).

Vote électronique proposé par Jean-Jacques SOULIER :

Code unique attribué à chaque ASCE.

Trois ou quatre personnes accompagneront Jean-Jacques SOULIER pour la vérification des votes.

Ateliers du congrès :

Les sujets transversaux seront les suivants : DD avec expert, UA, communication, formation, @lias Adhérents, Jeunes Élus, trésorerie/comptabilité.

Avoir le programme de ces ateliers pour le CDF de novembre.

En AGO seront abordés les sujets suivants : RUP, reprise du bail emphytéotique de la Chesnaye par la FNASCE.

Proposition d'une candidature d'une région pour les DASCE 2011.

Pas de candidature pour le congrès 2012.

Le CDF demande à la commission congrès-DASCE de faire une consultation auprès de nos partenaires (VTF-AZUREVA-Hôtel CITEA) pour l'organisation d'une AGE en 2012.

12 - CPPR

La région Auvergne demande pour la 3ème année consécutive la prise en charge d'un séminaire. Coût : 500€. Cette aide est accordée pour des opérations innovantes et la région Auvergne a déjà bénéficié d'une aide à deux reprises. La CPPR émettrait donc un avis défavorable. Le CDF demande à surseoir à la décision en l'absence de critères ou bien à avoir un accord pour 350€.

Vote : accord de 350€ en précisant que l'an prochain, cela se fera sur une feuille de critères innovants compte-tenu du nouveau contexte URASCE.

14 - Intervention secteur sportif

Validation des candidatures de challenges sportifs :

2011 : challenge pétanque région Bourgogne Franche Comté : dossier recevable pour la CPS.

Budget revu à la baisse. Challenge prévu à Lamoura mais le site nécessite quelques changements.

La CPS réfléchit à cette candidature.

2011 : challenge squash ASCEE 42.

2011 : challenge trail ASCEE 31 SNT. Challenge à valider.

Vote : consensus : la candidature de l'ASCEE 31 SNT est validée.

2012 : deux candidatures pour le challenge VTT : ASCET 82 et ASCEE 64. CPS propose la candidature de l'ASCEE 64.

Vote : consensus : la candidature de l'ASCEE 64 est validée.

2012 : challenge pétanque candidature ASCEE 50

2012 : trophée neige candidature région Auvergne

2013 : challenge VTT candidature ASCEE 50

Suite aux ateliers DASCE, la CPS passe une commande à la CPDD.

Vote sur un accord de principe pour une demande de devis à Nathalie DURAND suite à son intervention aux journées DASCE sur la fiche technique qui sera budgétée sur la ligne DD : consensus. L'accord de principe est validé.

La TG demande à la CPS de lui fournir la convention signée lors du premier versement de l'aide et le budget réalisé lors du versement du solde pour ajouter dans le financier (demande du vérificateur aux comptes).

15 - Raid cyclo - sécurité routière

Rappel de quelques points :

- 1) les propositions d'autres instances doivent remonter à la CP raid cyclo qui propose ensuite au CDF
- 2) interrogations de la commission DD sur l'objectif prévu lors du prochain raid et sur le souhait de participer à la prochaine réunion CP raid cyclo (23 novembre 2010 La Défense). Demande du CR du CP raid cyclo (cahier des charges ou autre document).

Philippe SERGENT va préparer une réponse à Yvon BERGOT suite à son mail du 11 octobre sur le DD-commission sécurité routière

- 3) suite à une réunion lors des journées DASCE de la commission permanente Sports et des représentants de la région Nord, des modifications d'itinéraires ont dû être confirmées d'où une modification des incidences financière et une modification des dates avec l'accueil le samedi au lieu du dimanche.

Reconnaitances du terrain du 7 au 10 novembre 2010 (Odile BLANCHET CDF, Serge NIMESGERN CDF, Patrick BLANCHARD) .

Faire attention aux délais d'autorisation préfectorale. Ouverture des inscriptions avec la bourse des sportifs (180€ par personne minimum par équipe).

Vote : consensus du CDF.

16 - Intervention secteur entraide

Retour du séjour retraités dans les Landes. Suite à la non-participation d'un inscrit de l'ASCEE 60 sans motif valable, un courrier est en préparation après avoir pris des renseignements auprès d'Odile BLANCHET en ce qui concerne l'assurance. A suivre par Marie-Joe ANGOT.

Crédits CIL : demander à PSP leurs délégations de crédits pour les arbres de Noël.

17 - Développement durable

La ligne budgétaire de la CPDD est passée de 25 000€ à 8 000€. Voir 7) Trésorerie.

CR de la 1ère réunion à diffuser au CDF.

Objectifs de la CPDD : proposer une stratégie nationale en terme de DD à la FNASCE, conseil et appui DD aux manifestations ASCE et FNASCE Culture, Sport et Entraide.

Démarche AGENDA 21 pour la FNASCE : on peut seulement s'inspirer de cette démarche en se faisant aider par l'ADEME, car la procédure AGENDA 21 est assez lourde.

Possibilité de contacter le CGDD (Commissariat général au DD) pour l'informer que la FNASCE s'engage dans les actions DD. Un courrier doit être présenté à la signature de la Présidente dans ce sens pour demander un RDV à Mme PAPPALARDO, l'inviter au congrès et lui demander un appui logistique aux journées sensibilisations et formations DD.

Prévoir des actions de sensibilisation au DD de la commission DD et du CDF avant la fin 2010 (commission DD) ou avant le congrès 2011 (pour le CDF) avec un expert invité.

Vote sur cette journée de sensibilisation au DD, pour contacter le CGDD et pour une politique générale DD à la FNASCE : consensus.

18 - Divers

Il est rappelé aux responsables des commissions d'envoyer systématiquement leurs comptes-rendus de réunions au CDF.

Il est demandé à inverser l'ordre du jour au prochain CDF.

19 - Dossier congrès ASCEE 24 (20 octobre 2010 matin)

Invités : Michel LAFON et Jérôme BOUVIALA

Les bilans financier et moral sont examinés par la commission congrès et par la TG. Le CDF prend acte de

leurs bilans. Jérôme BOUVIALA expose oralement et sur support écrit leurs bilans. Michel LAFON fait la demande suivante au CDF : le respect des charges par le traiteur a été respecté d'où une négociation des prix des repas (environ 2€/repas/congressiste d'où plus de 6 000€ en bénéfiques). Le responsable du COC dit qu'il serait compliqué de rembourser les participants.

1 840€ doivent être reversées à la FNASCE en cas de bénéfiques. L'ASCEE 24 souhaite investir dans un mobil-home au bord de mer ou bien effectuer un remboursement aux ASCE de la région.

Décision du CDF : la convention signée et paraphée doit être respectée : l'ASCEE 24 verse l'excédent à la FNASCE et parle de faire un achat de mobil-home et aussi une demande d'aide pour compléter.

Jérôme BOUVIALA et Michel LAFON remercient le CDF et le bureau administratif pour leur aide, leur travail et leur soutien avant, pendant et après le congrès et pour leur attention.

20 - Présentation de l'état d'avancement du congrès 2011 par l'ASCE 33 et l'ASCE 33 CETE (20 octobre 2010 après-midi)

Invités : Denis GRATIAS, Cédric TAJCHNER, Ghislaine BADREAU, Patrick BONNIN, Christophe SIMONET (s'étaient joints à la visite du palais des congrès : Krystelle DUMAY, Corinne LESTAGE et Hervé DOSPITAL)

- 1) état d'avancement (infrastructures, hôtellerie, traiteurs, signature charte DD, animations, envoi des fiches pré-inscriptions)
- 2) suggestions concernant certains points d'organisation (webzine ? quiz culturel ? Concours sur le thème DD, pioupiou, soirée régionale)
- 3) questions et remarques diverses : procédures pour solliciter les partenaires, dessinateur, prise en charge de la FNASCE pour certains investissements liés au DD et réutilisables dans d'autres manifestations, promenade maritime sur le bassin d'Arcachon, documents incontournables que la FNASCE doit produire)

La commande est passée à la CP communication pour le webzine.

Discussion du CDF sur la commande de gobelets DD : avis défavorable.

Programme des journées à faire par la commission congrès.

Deux questions : contact avec la DICOM pour passer un article dans FILINFO.

Le CDF remercie la représentante des DR-DRS Corinne Fournier DR Aquitaine pour sa participation. Corinne FOURNIER remercie le CDF également.